

Récapitulatif des prestations couverture du paiement de crédit privé

Protégez votre crédit privé Banque Migros en cas de décès, d'incapacité de gain, d'incapacité de travail et de chômage.

MIGROS
ASSURANCES

VOS AVANTAGES



Protection Premium
Plus d'assurance pour votre argent



Un partenaire solide
Migros: toujours à vos côtés!



Flexibilité maximale
Droit de résiliation mensuel pour tous les produits



Points Cumulus
Chaque année et automatiquement

PRESTATIONS

- Couverture des conséquences financières en cas de décès, d'incapacité de gain ou de travail ou de chômage.
- Prise en charge de la mensualité de crédit en cours de votre crédit privé Banque Migros en cas de chômage et d'incapacité de travail
- Remboursement de la dette résiduelle en cas de décès et d'invalidité
- Conseil juridique en matière de droit suisse du travail et des assurances sociales

DÉCÈS

- Protège vos proches contre les conséquences financières d'un décès à la suite d'une maladie ou d'un accident

Dette résiduelle jusqu'à 100 000 francs

INCAPACITÉ DE GAIN

- Vous protège contre les conséquences financières d'une incapacité de gain à la suite d'un accident ou d'une maladie

Dette résiduelle jusqu'à 100 000 francs

INCAPACITÉ DE TRAVAIL

- Vous protège contre les conséquences financières si vous vous retrouvez en incapacité de travail à 100% à la suite d'un accident ou d'une maladie

Mensualités de crédit jusqu'à 3000 francs par mois, prestations pendant 12 mois au maximum par sinistre ou 24 mois au maximum au total

CHÔMAGE

- Vous protège contre les conséquences financières si vous vous retrouvez à 100% au chômage non fautif.

Mensualités de crédit jusqu'à 3000 francs par mois, prestations pendant 12 mois au maximum par sinistre ou 24 mois au maximum au total

CONSEIL JURIDIQUE

- Vous soutient en cas de questions juridiques ou de litiges relevant du droit suisse du travail et des assurances sociales

Jusqu'à 3 heures par année d'assurance

Événements assurés

Extra